Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20230919-20230919_B05-DE

LIMOGES HABITAT

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 19 SEPTEMBRE 2023

20230919_B05 - SADI CARNOT – Acquisition-amélioration de 8 logements (5 PLUS – 3 PLAI) – 6-10 place Carnot à Limoges – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 596 936,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 19 septembre 2023 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absente excusée :

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Absent :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20230919-20230919_B05-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération d'acquisition-amélioration de 8 logements situés 6-10 place Carnot à Limoges,
Vu l'offre de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) composé de 5 lignes de prêt pour un montant total de 596 936.00 €,
Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Article 1 : 5 lignes de prêt pour un montant total de 596 936.00 € dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Ligne du prêt 1 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PAM Eco-prêt 152 000,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-0,25%.** Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés)** : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

  - Ligne du Prêt 2 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLAI 15 039,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-0,2%.** Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés)** : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20230919-20230919_B05-DE

- Ligne du Prêt 3 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLAI FONCIER 104 907,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-0,2%.** Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés)** : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Ligne du Prêt 4 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLUS 134 395,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+0,60%.** Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés)** : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Ligne du Prêt 5 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLUS FONCIER 190 595,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+0,60%.** Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés)** : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20230919-20230919_B05-DE

	l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Article 2 : Autorise Madame la Directrice générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ces prêts, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole - Communauté urbaine, la Commune de Limoges et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ces prêts.

Formalités de publicité effectuées
le 25 SEP. 2023

Pour extrait conforme,
Limoges, le 25 SEP. 2023
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LIMOGES METROPOLE
LIMOGES HABITAT